

## Journées Doctorales Foncier

13-17 décembre 2020, ENSA Alger

### Appel à communication

#### Présentation

Cette année le Pôle foncier de Montpellier délocalise à Alger la neuvième édition des « Journées Doctorales Foncier », qu'il organise en partenariat avec l'École Nationale Supérieure Agronomique d'Alger, **du dimanche 13 au jeudi 17 décembre 2020.**

**Les Journées Doctorales Foncier ont pour objectif de proposer un espace de discussions et d'échanges scientifiques sur la thématique foncière entre doctorants, jeunes docteurs et chercheurs spécialistes du foncier, relevant de différentes disciplines des sciences sociales.** Elles n'ont pas vocation à se substituer à l'encadrement des doctorants. La présence des encadrants est la bienvenue.

Les Journées Doctorales sont également ouvertes aux « jeunes docteurs », ayant soutenu depuis moins de cinq ans, l'objectif étant de les aider à publier les résultats de leurs travaux.

#### Organisation des journées

Chaque journée débute par une conférence plénière assurée par des chercheurs expérimentés (1h30).

Le reste de la journée est consacré à des présentations de travaux de doctorants, discussions par des chercheurs expérimentés et débats. **Chaque doctorant ou jeune docteur dispose d'un créneau de 90 minutes pour présenter son travail (30 mn), réagir aux commentaires des discutants et échanger avec l'assistance.**

Une journée sera par ailleurs consacrée aux questions de méthodes.

Les langues de travail seront l'arabe, le français et l'anglais.

#### Nature des contributions et modalités de soumission

Les **travaux de thèse** peuvent être présentés à différents états d'avancement. Le foncier rural ou péri-urbain agricole ne constitue pas nécessairement l'entrée principale de la thèse, mais doit s'y articuler de manière suffisamment étroite pour justifier l'intérêt d'une contribution à ces Journées Doctorales. Les différentes disciplines des sciences sociales pourront être représentées.

La participation des doctorants et jeunes docteurs aux Journées Doctorales est soumise à la procédure suivante :

- soumission d'un résumé de trois à quatre pages (2000 à 2500 mots), précisant la nature de la contribution (problématique, méthode, revue de la littérature, résultats empiriques ou théoriques), l'état d'avancement de la thèse, les principaux éléments qui seront développés. Les propositions des « jeunes docteurs » doivent respecter le format d'article de revue scientifique ;
- approbation, par le comité scientifique, du texte intégral de la communication acceptée à la première phase de sélection (entre 8 000 et 10 000 mots).

## Calendrier

**1<sup>er</sup> avril 2020** : date limite pour la réception des résumés

**15 avril 2020** : envoi, par le comité scientifique, des notifications relatives à la soumission des résumés

**30 juin 2020** : date limite de réception des propositions de communication.

**30 août 2020** : envoi, par le comité scientifique, des notifications relatives aux projets de communication, demandes éventuelles de reprises

**15 novembre 2020** : date limite d'envoi des versions définitives des communication

La soumission des propositions de communication se fait aux adresses électroniques suivantes :

[ali.daoudi@edu.ensa.dz](mailto:ali.daoudi@edu.ensa.dz) ; [jean-philippe.colin@ird.fr](mailto:jean-philippe.colin@ird.fr)

## Logistique

Le Pôle foncier de Montpellier et l'ENSA prendront en charge l'hébergement à Alger de l'ensemble des doctorants et jeunes docteurs sélectionnés pour la durée des Journées Doctorales. L'alimentation restera à la charge des participants.

Le transport et les éventuels frais de visa seront pris en charge pour les doctorants et jeunes docteurs sélectionnés originaires d'Afrique du Nord, d'Afrique sub-saharienne ou d'autres pays du Sud.

## Comité d'organisation

Ali Daoudi (ENSA), Sami Assassi (ENSA), Jean-Philippe Colin (IRD, Pôle foncier de Montpellier)

## Comité scientifique

Amandine Adamczewski (Cirad), Sigrid Aubert (Cirad), Souad Bendjabbellah (Université de Constantine), Omar Bessaoud (émérite IAMM), Brahim Ben Moussa (Université d'Alger), Emmanuelle Bouquet (Cirad), Perrine Burnod (Cirad), Jean-Philippe Colin (IRD), Ali Daoudi (ENSA), Mohamed Elloumi (INRA Tunisie), Geoffroy Filoche (IRD), Mohamed Hadeid (Université d'Oran 2), Philippe Lavigne Delville (IRD), Pierre-Yves Le Meur (IRD), Eric Léonard (IRD), Mohamed Mahdi (ENA Meknès), Pascale Maizi (IRC-Supagro Montpellier), Mélanie Requier-Desjardin (IAMM), Tayeb Otmane (Université d'Oran 2).

## Information

Pour toute information contacter Sami Assassi : [assassisami@hotmail.com](mailto:assassisami@hotmail.com)

